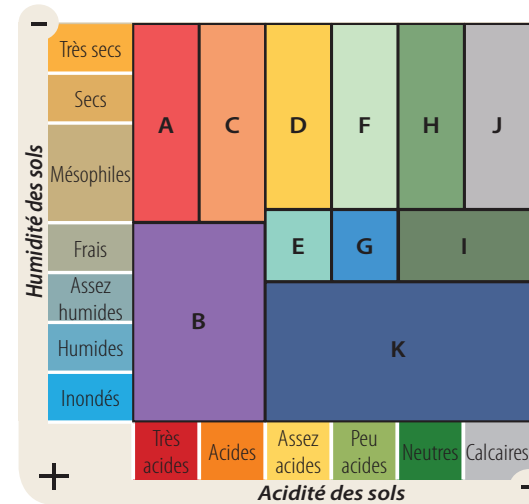




# Guide

## de choix des essences de Normandie



### La clef de détermination des unités stationnelles

La clef de détermination des unités stationnelles\* est située à l'intérieur du rabat. Son utilisation consiste simplement à répondre, depuis la case départ, par oui ou par non en fonction des observations collectées sur le terrain (voir le chapitre 3 avec une fiche de relevé-type à photocopier).

### Les groupes écologiques simplifiés

Les groupes écologiques sont présentés dans le chapitre 3 et sont résumés ici.

Milieux très acides
A
Bruyère cendrée
Callune
Dicrane en balai
Leucobryum glauque
Myrtille

Milieux très acides et engorgés
B
Ajonc nain
Bourdaie
Bruyère à quatre angles
Molinie bleue
Osmonde royale
Polytric commun
Sphaignes

Milieux acides
C
Ajonc d'Europe
Blechnum en épi
Canche flexueuse
Digitale pourpre
Fougère aigle
Genêt à balais
Germandrée scorodaine
Laîche à pilules
Mélampyre des prés
Néflier
Polytric élégant
Sorbier des oiseleurs

Milieux assez acides
D
Charme
Fougère mâle
Houlque molle
Jacinthe des bois
Luzule poilue
Mélique uniflore
Millet diffus
Noisetier
Pâturin des bois
Stellaire holostée

Milieux assez acides et frais
E
Canche cespiteuse
Fougère femelle
Galéopsis tétrahit
Jonc aggloméré
Jonc diffus
Laîche espacée
Moehringie à trois nervures
Oxalide petite oseille

Milieux peu acides
F
Anémone des bois
Aspérule odorante
Aubépine épineuse
Aubépine monogyne
Érable sycomore
Érable sycamore
Euphorbe faux amandier
Faux fraisier
Fragon
Laîche des bois
Lamier jaune
Merisier
Petite pervenche
Rosier des champs
Sceau de Salomon multiflore
Tilleul à petites feuilles
Viorne obier

Milieux peu acides et frais
G
Bugle rampante
Circée de Paris
Dactyle aggloméré
Douce amère
Épilobe des montagnes
Laîche pendante
Pâturin commun
Scrofulaire nouvelle
Véronique des montagnes

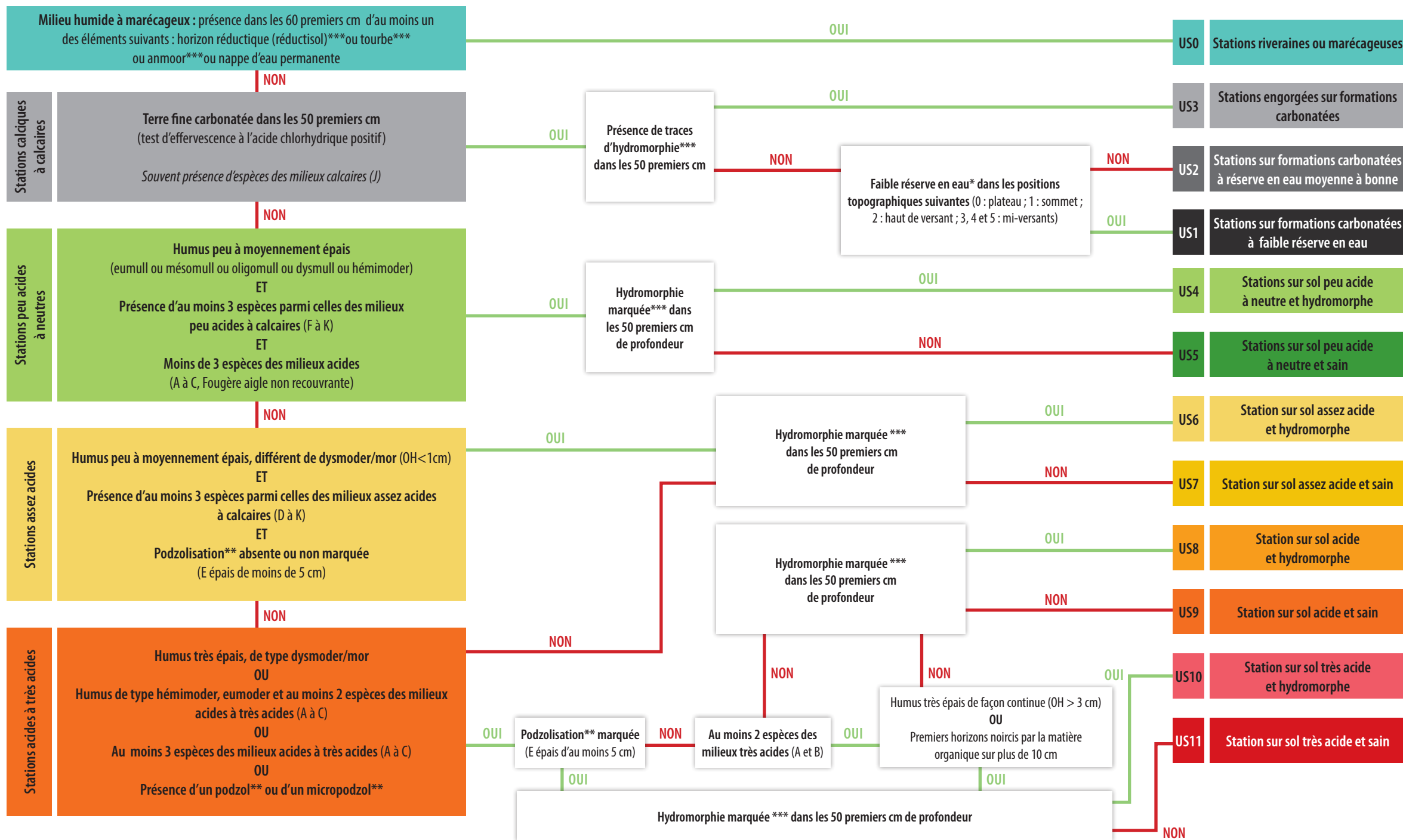
Milieux neutres
H
Benoîte commune
Brachypode des bois
Érable champêtre
Fraisier sauvage
Frêne commun
Gouet tacheté
Listère ovale
Orme champêtre
Parisette
Primevère acaule
Primevère élevée
Prunellier
Tilleul à grandes feuilles
Vesce des haies
Violette des bois

Milieux neutres et frais
I
Ail des ours
Berce sphondyle
Cirse des champs
Cirse maraîcher
Épiaire des bois
Eupatoire chanvrine
Ficaire fausse renoncule
Gaillardet
Gaillardet gratteron
Géranium herbe à Robert
Groseiller rouge
Lierre terrestre
Moschatelline
Ortie dioïque
Patience à feuilles obtuses
Oseille sanguine
Scolopendre
Silène dioïque
Sureau noir

Milieux calcaires
J
Brachypode penné
Brome rude
Camerisier à balais
Clématite vigne blanche
Cornouiller mâle
Cornouiller sanguin
Fusain d'Europe
Iris fétide
Laîche glauque
Lauréole
Mercuriale pérenne
Rosier des chiens
Tamier commun
Troène
Viorne lantane

Milieux neutres et calcaires
K
Angélique sauvage
Aulne glutineux
Cardamine des prés
Cirse des marais
Consoude officinale
Dorine à feuilles opposées
Gaillardet des marais
Iris faux acore
Laîche des marais
Laîche des rives
Menthe aquatique
Populage des marais
Reine des prés
Renoncule rampante

## ► DÉPART DE LA CLEF (GUIDE DES STATIONS)



\* Faible réserve en eau = Blocage de la tarière par une forte pierrosité (plus de 30 % du volume) ou la roche-mère dans les 40 premiers cm ou sable dominant (S ou SL) chargé en éléments grossiers.

Pour une estimation fine de la réserve en eau, une estimation selon la méthode Jamagne est recommandée sur fosses ou sur chablis (voir chapitre 3).

\*\*Podzolisation = Horizon «E» en surface grisâtre ou blanchâtre (zone déferriée), sur un horizon d'accumulation de matière organique, de fer et d'aluminium, «BPh» de couleur marron ou noirâtre, surmontant parfois un horizon ocre vif «BPs» (voir chapitre 3). La podzolisation est considérée comme marquée, si cet horizon E est épais de plus de 5 cm.

\*\*\* L'hydromorphie est considérée comme marquée si les taches rouille et de décoloration représentent au moins 40 % de la couleur du sol. En milieu acide, la décoloration grisâtre ou blanchâtre peut être totale avec de rares taches rouille, parfois présentes plus en profondeur (voir chapitre 3).